



AQPDRDE

Association québécoise
du personnel retraité
de direction des écoles

Bulletin de liaison

Volume 17, numéro 1, janvier 2022

Par ce bulletin, votre Conseil d'administration veut vous donner PLUS D'INFORMATIONS sur ce qui se passe dans votre association.

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous,

Encore cette année, je vous invite à prendre connaissance de votre Bulletin de liaison de janvier 2022. Vous y trouverez diverses informations concernant les activités de notre Association et les principaux dossiers traités par le conseil d'administration. J'espère qu'il saura répondre à vos attentes.

C'est toujours avec grand plaisir que nous réalisons ce Bulletin de liaison et nous vous incitons à le lire attentivement. Nous avons toujours comme objectif de vous informer et de susciter votre participation et votre implication à l'AQPDRDE.

Je veux remercier les membres du conseil d'administration pour leur travail de grande qualité et leur disponibilité, ce qui permet à notre association de demeurer vivante.

Je veux souligner le départ du conseil d'administration de madame Karmen Pross qui était membre depuis 12 ans. Merci Karmen pour tes conseils, ton implication, autant au conseil que dans les comités.

Je souhaite la bienvenue à monsieur Marc Dunn qui se joint à l'équipe comme conseiller.

Si vous avez des suggestions ou pour toutes autres questions, n'hésitez pas à nous joindre. Nous prendrons note de vos remarques et commentaires et nous tenterons d'y donner suite dans la mesure du possible. C'est grâce à votre participation et votre implication que nous existons.

Je vous incite à aller régulièrement sur le site Web de l'association au www.aqprde.com. Vous y trouverez des informations pertinentes.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter en retard une bonne année 2022.



Réjean Gauvin, président

RÉVISION DES RÈGLEMENTS DE L'ASSOCIATION

Au cours des deux dernières années, plusieurs rencontres se sont déroulées par vidéoconférence avec la plateforme Zoom. Des heures de discussions, d'échanges, de recherches ainsi que d'analyses pour

trouver la bonne formulation afin de se conformer à la Loi des compagnies sans but lucratif du gouvernement du Québec.

Le comité a terminé ses travaux et nous sommes à l'étape de la présentation au conseil d'administration. Celle-ci se réalisera à la fin janvier 2022. Par la suite, les membres seront convoqués en assemblée générale spéciale, qui aura possiblement lieu au printemps 2022, pour entériner les nouveaux règlements.

Réjean Gauvin, président

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Réjean Gauvin
Vice-présidente	Danielle Dubé
Trésorière	Renée Lachance
Secrétaire	Denise LeFrançois
Conseiller	Pierre Boulanger
Conseiller	Marc Dunn
Conseillère	Lucie Jutras

Vous pouvez rejoindre les membres du conseil en communiquant par courriel à retraites@aqprde.ca ou par téléphone au 418-781-0700.

Dans les deux situations, vous laissez votre message au secrétariat et il nous fera plaisir de communiquer avec vous dans les plus brefs délais.

Réjean Gauvin, président

DÉJEUNERS DE L'ASSOCIATION - 2022

Enfin, nous revoilà, heureux de pouvoir vous retrouver, heureux de pouvoir nous retrouver.



Ainsi, nous relancerons l'activité des petits déjeuners, **dès que la Santé publique le permettra.**

Le premier déjeuner est offert par l'Association, sachant que les autres auxquels vous vous inscrirez seront à vos frais.

Conjoints, conjointes sont les bienvenues. Ils ont cependant à défrayer sur place le coût de leur déjeuner.

En cas de mauvais temps qui nous obligerait à annuler, nous contacterons par téléphone les inscrits. De votre côté, si vous avez un empêchement, nous vous demandons de prévenir la personne responsable de l'activité.

Soyons nombreux à démontrer notre appartenance, à venir échanger et partager avec des gens qui nous ressemblent.

Les moments de ces activités seront organisés dès la réouverture des restaurants. Un envoi spécial vous parviendra ultérieurement à cet effet.

Au plaisir de se rencontrer en grand nombre!

Lucie Jutras, Marc Dunn et Pierre Boulanger

DON POUR UNE BONNE CAUSE

L'assemblée générale du 20 octobre dernier nous a permis de recueillir vos dons pour un montant de 780 \$. Ce montant a été remis à la Fondation Petits bonheurs d'école. Cette fondation offre de l'aide directe aux élèves de la grande région de Québec (Rive-Nord) par l'achat de biens tels des lunettes, du matériel scolaire et des vêtements. Elle facilite aussi l'accès à des services spécialisés de soins de santé et psychologiques.

Pour en savoir plus, consulter info@petitsbonheursdecote.com
Merci grandement de votre générosité!

Renée Lachance, trésorière



COMITÉ CONSULTATIF DES RETRAITÉS

Nous avons poursuivi nos travaux avec les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), mais pour l'instant rien n'est réglé. Vos représentants se sont réunis le 10 décembre dernier pour discuter d'une option à envisager pour assurer la pérennité du régime. Nous encourageons tous les assurés d'être à l'affût des infolettres du CCR qui seront publiées en 2022. Nous aurons peut-être besoin de vous consulter rapidement.

Nous sommes plus de 23 000 assurés, mais vous êtes seulement 5 000 à vous être abonnés à l'infolettre. Si vous connaissez des personnes qui participent au régime d'assurance collective, mais qui ne sont pas inscrites à la liste d'envoi du CCR, veuillez les inviter à consulter le site Web pour s'enregistrer, car il est important de pouvoir informer le plus grand nombre d'assurés.

Cette année, plusieurs rencontres se sont tenues en visioconférence entre les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), ceux des retraités et des actifs,

ainsi que l'assureur concernant différents sujets en lien avec les garanties prévues au Régime d'assurance collective.

- La brochure datant de 2013 a finalement été mise à jour. Nous vous conseillons de la consulter sur votre [Espace Client/SSQ](#).
- L'avantage d'un régime d'assurance collective est d'avoir la possibilité de négocier les modifications proposées par l'assureur lors de chacun des renouvellements et aussi de compter sur la présence d'une personne qui peut vous accompagner lorsque vous avez un questionnement concernant une réclamation refusée par l'assureur. Certains dossiers litigieux seront portés à l'attention des membres du comité restreint, s'il a été jugé pertinent de leur soumettre, afin qu'ils puissent évaluer et décider des suites à donner à ces cas problématiques.
- Le gouvernement du Québec a annoncé un transfert vers les médicaments biosimilaires à compter du 13 avril 2022 pour les assurés du régime public d'assurance médicaments qui utilisent un médicament biologique pour lequel un médicament biosimilaire existe. Pour les régimes d'assurance collective, c'est l'équivalent de la mise en place de la « substitution générique » à son produit biologique de référence. La SSQ a décidé de prendre ce virage tout en laissant au groupe d'importance la possibilité de ne pas apporter cette modification à leur régime. Les représentants des cadres retraités ont décidé d'apporter ce changement qui sera en vigueur à compter du 1^{er} mai 2022. Les assurés concernés recevront une communication de SSQ Assurance. Cette modification aura une incidence sur la réduction des coûts d'assurance.

Réjean Gauvin, président

UNE FOIS PAR SEMAINE

C'est l'invitation que nous vous faisons à aller visiter le site de l'association.



www.aqprde.com vous tient informé des intérêts économiques et sociaux et des préoccupations que le conseil d'administration veut partager avec vous.

Ainsi, en visitant le site une fois par semaine, vous aurez tous les suivis indiqués dans l'accueil du site sous la rubrique « Quoi de neuf? »

Et si vous « sautez » une semaine, les « Quoi de neuf? » demeurent en permanence sur le site ce qui vous permettra de ne pas perdre le fil.

Bonne lecture!

Lucie Jutras, conseillère

De janvier à décembre 2021, six nouveaux retraités ont joint les rangs de notre association. Il s'agit de Chantal Plante et Éric Pichette du Centre de services scolaire des Navigateurs, Jocelyne Montpetit du Centre de services scolaire des Patriotes, Robert Riopel du Centre de services scolaire Marie-Victorin, Anick Dumas du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries et Marc Dunn du Centre de services scolaire des Appalaches.

Nous avons aussi perdu six membres au cours de cette même période. Notre association représente donc le même nombre de membres qu'à la même date l'an dernier soit 388 au 31 décembre 2021.

Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour inviter les nouveaux retraités à rejoindre nos rangs. Nous vous rappelons que l'AQPRDE accueille aussi les adjointes et les adjoints retraités. Si cela vous convient mieux, vous pouvez informer un membre du conseil d'administration et il nous fera plaisir de communiquer avec eux.

Renée Lachance, trésorière

COALITION POUR LA DIGNITÉ DES AINÉS (CDA)

Les membres du conseil d'administration se sentent interpellés par la dignité des aînés. Voici un texte explicatif, provenant de l'Info Alliance du mois de décembre 2021, sur cette coalition :



« Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) est un regroupement d'associations nationales de personnes aînées constituant un interlocuteur privilégié auprès du gouvernement pour les dossiers qui touchent ou qui rejoignent les préoccupations des personnes aînées québécoises, notamment en matière de revenus et de finance, de santé, d'hébergement, etc.

La CDA regroupe six associations, à savoir :

- L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ),
- L'Association québécoise des retraités(es) des secteurs public et parapublic (AQRP),
- le Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé (RIIRS),
- l'Alliance des associations de retraités (AAR) dont l'AQPRDE fait partie,
- l'Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités (AQDER),

- l'Association québécoise de défense des droits des retraités et préretraités (AQDR).

La CDA propose 38 solutions qui s'articulent autour de ces quatre thèmes : Santé, Défense des droits, Finances et Participation citoyenne.

Le regroupement compte plus de 125 000 retraités principalement des secteurs public et parapublic.

Le groupe réclame au gouvernement la tenue d'états généraux sur la situation des aînés. Depuis sa mise en place, la Coalition a rencontré à deux reprises la ministre Marguerite Blais. Le groupe a également rencontré le Chef du Bloc québécois Yves-François Blanchet, Stéphane Lauzon, député libéral du Gouvernement du Canada. La Coalition a également fait une présentation au comité Huma, un comité de la Chambre des communes.

Les associations membres de l'AAR ont reçu la documentation produite par la CDA ainsi que les communiqués de presse faisant état des différents événements organisés par la CDA ou auxquels la CDA a été invitée.

Un site Web a été mis en place afin que nos membres signifient leur appui aux demandes de la Coalition. Il donne également accès aux 38 solutions proposées par la CDA. Vous pouvez vous y référer à <https://coalitiondigniteaines.quebec>.

Concernant la demande d'états généraux, lors de la dernière rencontre avec la ministre Blais, celle-ci avait démontré une certaine ouverture à une journée de rencontre sur les problématiques touchant les aînés, mais elle ne pouvait prendre la décision seule.

Présentement le groupe est en réflexion, sur la possibilité d'organiser lui-même des États généraux sur le sujet. »

Source : Info Alliance de décembre 2021

Lucie Jutras, conseillère

RAPPEL

Il est important de nous informer de tout changement d'adresse postale, d'adresse courriel et de numéro de téléphone en communiquant avec Marie-Line Grenier au bureau de l'AQPRDE au 418-781-0700, poste 0, par courriel à retraites@aqprde.ca ou par la poste à l'adresse suivante: 7110, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, G2G 1B5.

Il vous est également possible d'avoir des nouvelles de votre association et des dossiers qui nous préoccupent en visitant notre site Web www.aqprde.com

Renée Lachance, trésorière



SUIVIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2021 OCTOBRE 2021

Celle-ci se tenait à l'hôtel Québec Inn à Québec le 20 octobre 2021. 61 membres étaient présents.



Nous soulignons la réélection de trois membres : Lucie Jutras comme conseillère, Denise LeFrançois comme secrétaire et Danielle Dubé comme vice-présidente. Marc Dunn a été élu comme conseiller en remplacement de Karmen Pross.

En tant que président, j'ai fait un rapport annuel des activités tenues par le conseil d'administration. Voilà certains points à retenir :

- Le recours collectif sur la loi 126 a reçu un refus de la part du juge. Comme conseil d'administration, nous avons décidé de ne pas poursuivre nos démarches. L'assemblée générale était en accord avec la décision du conseil d'administration.
- Nous avons annoncé la mise en ligne de notre site Web.
- Afin de continuer à responsabiliser les membres lors de nos activités, il a été adopté d'augmenter le montant de dépôt à 25 \$ au lieu de 20 \$.

Pour plus d'informations concernant le rapport annuel 2020-2021, se référer au site Web www.aqprde.com à l'onglet « Conseil d'administration – rapports annuels – 2020-2021 ».

Je profite de l'occasion pour remercier Jean-Pierre Bouchard qui a agi en tant que président d'élection lors de notre assemblée générale.

Réjean Gauvin, président

PLAN D'ACTION 2021-2022



Voici le plan d'action 2021-2022 adopté à l'unanimité lors de l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2021.

1. Défendre les intérêts des membres :
 - a) S'assurer de maintenir un lien et suivre les travaux du Comité consultatif des retraités (CCR) concernant nos assurances collectives
 - b) Maintenir notre adhésion à l'Alliance des Associations de Retraités (AAR)
 - c) Poursuivre nos actions en lien avec la loi 126.
2. Informer les membres des dossiers d'intérêt.
3. Alimenter et tenir à jour le site Web de l'AQPRDE.
4. Finaliser et présenter la révision des règlements de l'Association en fonction de la Loi sur les compagnies concernant les organismes sans but lucratif (OSBL).
5. S'associer à une cause en lien avec l'éducation des jeunes.
6. Former des groupes conseil au besoin.

7. Poursuivre le travail relié à l'archivage des documents de l'AQPRDE.
8. Poursuivre nos actions concernant le recrutement des nouveaux membres.
9. Poursuivre l'information aux membres par notre journal « Bulletin de liaison », les courriels, les envois postaux et le site Web.
10. Favoriser la participation des membres aux activités de l'Association.

Réjean Gauvin, président

NOUVELLE TARIFICATION ASSURANCES AU 1^{ER} JANVIER 2022

Le 20 août dernier, SSQ Assurance transmettait aux représentants du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) et aux représentants des retraités et des actifs les conditions de renouvellement des contrats d'assurance de chaque groupe. Le 1^{er} octobre, une rencontre de négociation s'est tenue afin d'arriver à une entente pour le renouvellement du contrat d'assurance pour le groupe des retraités du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du gouvernement du Québec.

Compte tenu de l'analyse de l'actuaire-conseil des retraités et de l'actuaire du SCT, de la santé financière du régime, des réclamations plus importantes au niveau des médicaments, des réclamations et remboursements en lien avec des voyages, même en période de pandémie et après une recommandation des membres du CCR, la tarification 2022 variera de la façon suivante en assurance accident maladie par rapport à celle de 2021.

Régimes	Congé de primes	Variation (incl. Congé)
Régime de base		
Moins de 65 ans ¹	- 5 %	+ 14 %
65 ans ou plus	Aucun	- 5 %
Régime enrichi		
Moins de 65 ans	- 5 %	
65 ans ou plus	Aucun	- 7,5 %

1. La hausse de tarification s'explique en bonne partie par l'augmentation du nombre de personnes assurées ayant reçu plus de 25 000 \$ de prestations pour des médicaments comparativement à l'an dernier. Leur nombre est passé de 16 à 24 pour des prestations payées passant de 798 705 \$ à 1 419 667 \$.

La surprime pour les adhérents de 65 ans ou plus qui ont fait le choix de demeurer assurés chez SSQ Assurance pour les médicaments de la liste RAMQ est augmentée de 5 %.

Source : Texte tiré de l'Infolettre du CCR

Réjean Gauvin, président